

# Compte-rendu de réunion

## Commission Permanente des Sports

### 27 et 28 février 2020 – La Défense (92)

**Présents :** Charlotte MOUCHON, Odile BLANCHET, Véronique MOUFLE, Patrick BONNIN, Patrick BLANCHART, Olivier DOBIGNY, Serge NIMESGERN, Christian NIVELON, Jean-Luc GEORGEL, Patrick LE CROM.

**Excusés :** Serge GOENAGA, Daniel HUREAU.

**Compte-rendu établi par :** Patrick LE CROM et Charlotte MOUCHON

#### - Ouverture de la CPS par Charlotte MOUCHON

Charlotte MOUCHON présente et propose aux membres la nouvelle version de l'ordre du jour avec les sujets à aborder au cours de la CPS.

Suite aux décisions du CDF de janvier, un point est fait sur les indemnités de mission CPS.

Le calendrier des réunions 2020 est rappelé en séance. Véronique MOUFLE propose d'organiser la dernière réunion CPS de 2020 à Caen.

Charlotte MOUCHON informe que Michel LABROUSSE a arrêté son implication au sein de la CPS en raison de ses occupations d'actifs libérés et cela notamment au sein de la commission musée. Charlotte MOUCHON a présenté par courriel ses remerciements à Michel pour l'aide apportée à la CPS pendant ces deux dernières années. Son investissement a contribué sans aucun doute à la réussite des projets sportifs passés.

#### - Compte-rendus de la réunion CPS de janvier 2020.

Approbation par la CPS du compte-rendu du mois de janvier 2020 (Melun).

### **- Retour sur les ateliers sports des DASCE 2019.**

Charlotte MOUCHON propose de s'appuyer sur le document restituant les points forts et les points d'amélioration retenus par tous les présents.

A la suite est présenté le **bilan des jeux de rôles et des ateliers collaboratifs** du jeudi matin. **L'objectif pendant la réunion est de prendre le recul nécessaire pour décider des suites à donner.**

Retour sur le jeu de rôle :

#### **Les freins et solutions :**



#### **Les 7 grandes idées directrices à retenir pour l'organisation d'un challenge national :**



#### **Retour sur la réflexion collective autour des manifestations régionales et locales :**

##### **- Les problématiques rencontrées :**

- Mobilisation des adhérents le week-end.
- Type de l'activité.
- Aspect compétition / classement.
- Coût.
- Site d'accueil.
- Distance.
- Confrontation avec les activités des différents niveaux.
- Dispersion de la communauté de travail.
- Vieillessement des adhérents.

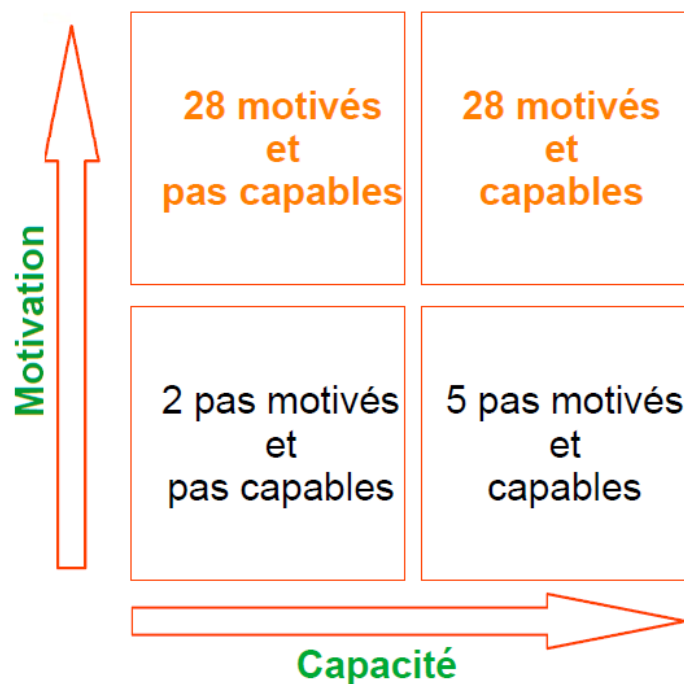
**- Les solutions concrètes à mettre en place :**

- Sondage auprès des adhérents.
- Ouverture aux ASCE limitrophes / développement de l'inter-régional.
- Ouverture aux autres administrations.
- Innovation / proposition de nouvelles activités.
- Mélange sports, culture et ludique.
- Demande d'autorisation d'absence.
- Aides financières à destination de l'ASCE via l'URASCE, la FNASCE ou les partenaires.
- Communication suffisamment en amont autour des manifestations.

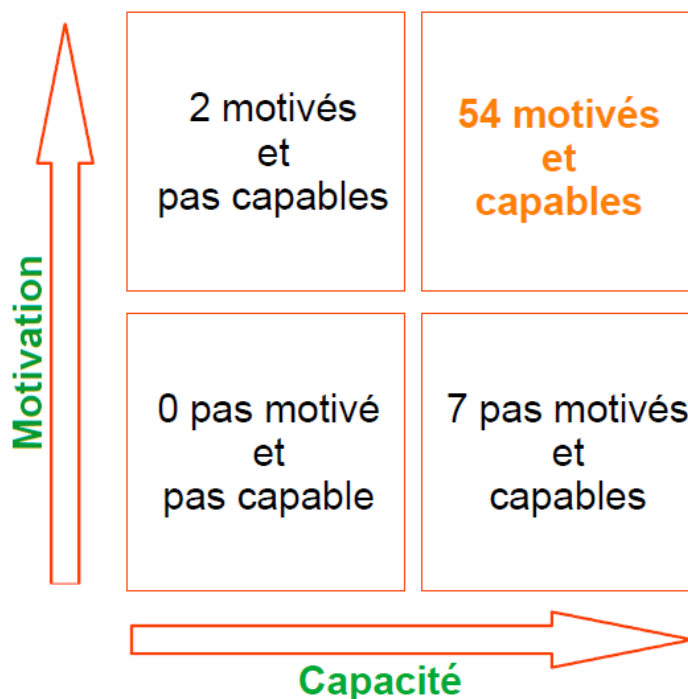
**- Les attentes des VP sports vis-à-vis de la CPS :**

- Le qui fait quoi au sein de la CPS : personne à contacter, référents sports et assurances,....
- Aide logistique et financière.
- Supervision.
- Négociation et convention avec les services.
- Retour d'expériences / paroles du terrain.
- Carte de France des activités sportives proposées dans les ASCE.
- Kit du VP sports.

**Le ressenti pour organiser des challenges nationaux :**



## Le ressenti pour organiser des manifestations locales et régionales :



Au regard du bilan de l'atelier « sports » des journées DASCE, la CPS échange à froid sur les travaux à mener en 2020 et valide les points d'amélioration et objectifs suivants :

- Au regard du **problème de motivation des membres des comité directeur/adhérents** pour l'organisation des challenges, la CPS propose de faire une banque/bourse aux bénévoles à l'image de la fédération française du bénévolat.
- Au sujet du **problème de la « concurrence » de plusieurs événements fédéraux sportifs** et autres, les lettres d'intention futures changeront de dénomination. Elles deviendront « **lettres de candidature** ». Ce terme est plus engageant pour les ASCE ou URASCE organisatrice. Ces dernières devront faire figurer sur ces lettres de candidature le lieu, la date exacte du challenge et expliquer en quoi consiste la rencontre sportive. Le calendrier à respecter devra être le suivant pour éviter de réaliser les contrôles et validations CPS dans l'urgence au risque d'oublier certains éléments incontournables :
  - **Un an avant le challenge** : le dossier du challenge « sportif » devra être transmis à la CPS avec le détail du site d'hébergement, du terrain et du site d'accueil, le budget prévisionnel, ainsi que le règlement sportif. Si ces éléments ne sont pas communiqués un an avant, le challenge sera reporté l'année suivante avec l'accord de l'ASCE ou l'URASCE organisatrice.
  - **6 mois avant le challenge** : le dossier du challenge doit être finalisé par les organisateurs, validé par la CPS et mis en ligne.
- Une **rubrique « Le saviez-vous ? »** sera créée dans la rubrique « sport » sur le site Internet. Dans un premier temps, il sera intéressant de préciser que le site d'accueil d'un challenge pourra se situer hors département d'appartenance d'une ASCE. Cependant cette ASCE devra prévenir l'ASCE concernée de la présence potentielle d'une manifestation sur « son territoire », afin de préserver de bonnes relations entre les différentes parties prenantes. D'autres focus seront faits pour favoriser l'ouverture des manifestations régionales à l'inter-régional/ASCE limitrophes, pour inciter le mélange sport, culture et ludique, pour partager l'application d'inscriptions en ligne pour le challenge national de pétanque ou de football.

- La **carte de France des activités sportives proposées au sein des ASCE** sera révisée.

A noter que la CPS conclut sur les **points forts** soulignés lors de l'atelier « sports » des DASCE . L'**expérience**, le **savoir-faire** et l'**éventail de compétences** des acteurs locaux , régionaux et nationaux pour mener à bien les projets sportifs qui **animent notre quotidien d'ascéiste** sont nettement soulignés.

#### - Perspectives sportives 2020 : échanges en séance

Santé, lien social, intégration, détente, loisir, dépassement de soi : les enjeux de la pratique sportive sont multiples. Pour y répondre, la commission permanente des sports poursuivra en 2020 la mise en œuvre de ses actions auprès des ASCE en faveur du sport pour tous. Les 4 orientations majeures de la politique sportive 2020 de la FNASCE sont les suivantes :

- **Poursuivre et améliorer l'appui de la commission permanente des sports auprès des ASCE souhaitant proposer des challenges sportifs nationaux.**
- **Accompagner les ASCE pour favoriser leurs engagements dans l'animation et la gestion de nouvelles activités sportives adaptées au plus grand nombre.**
- **Participer activement à l'organisation de la manifestation phare.**
- **Conseiller, partager les retours d'expériences et mettre en valeur les informations sportives en continu sur le site Internet.** Parce que le sport donne sens au "vivre ensemble" au sein de la vie associative, la commission permanente des sports s'attachera d'être au plus près des attentes des ASCE pour construire avec elles les rendez-vous sportifs de demain.

#### - Capitalisation des points des succès, des points d'amélioration et des réflexes à avoir au regard des derniers challenges :

Patrick LE CROM présente aux membres deux propositions de tableaux visant à **capitaliser les rapports des représentants CPS à l'issue des challenges**. L'objectif étant de valider le fond et la forme d'un document vivant à mettre à jour en continu et à diffuser à l'issue des challenges.

Pour ce dernier document, il faudra prendre un document LibreOffice Calc et créer une feuille « tronc commun » avec les rubriques suivantes en ligne :

- accueil / contrôle,
- hébergement,
- restauration,
- transports / déplacements,
- soirée de gala,
- visite culturelle,
- sécurité / secours/aide aux personnes en difficulté sur les challenges (accident, blessures,...),
- éco-responsabilité / handicap,
- horaires,
- règlement sportif,
- arbitrage.

En colonne devront figurer les points forts capitalisés, les points d'amélioration à traiter, et les remarques éventuelles qui complètent les informations.

Chaque autre feuille prendra le nom des challenges sportifs, c'est-à-dire une feuille = un challenge. Sur ces feuilles, de même, les colonnes seront les points forts capitalisés, les points d'amélioration à traiter, et les remarques éventuelles. Les lignes feront référence aux dates de challenges successifs. Pour le modèle de rapport, les items "tronc commun" seront repris. Des encarts vides seront ajoutés pour permettre l'expression libre des représentants CPS.

Les membres de la CPS pourront proposer des compléments au niveau des items.

L'étape d'après sera de reprendre les données des rapports 2019 et de mettre les éléments retour à leur place.

Pour cela, les représentants CPS des challenges 2020 sont les personnes les mieux placées pour effectuer ce travail en lien avec Patrick.

### **- Volet « sports » au congrès 2020 :**

Charlotte MOUCHON propose aux membres de réfléchir aux principaux messages à transmettre aux congressistes au regard de la saison 2019 passée. L'idée est de :

- présenter 3 à 5 événements / faits les plus marquants de l'année,
- donner les 3 à 5 choses à retenir de l'année,
- choisir une activité / action emblématique qui a particulièrement retenu notre attention,
- de dessiner le portrait de la CPS et ses missions en 2020.

Sous forme de mise en scène, le scénario de présentation / retour suivant sous forme d'interview entre les membres de la CPS présents au congrès est retenu :

- Un premier groupe de 3 questions sur **les 3 événements marquants de l'année 2019**.
- Un deuxième groupe de 3 questions sur **3 choses à retenir de l'année 2019**.

Les réponses pourront être adaptées en fonction des préférences de chacun en termes de forme de présentation orale.

**- Point info dédié aux sports au congrès 2020 :** Les éléments seront transmis en amont aux responsables de la CPS pour validation et compléments éventuels.

### **- Étude des dossiers pour les challenges 2020 et désignation des référents CPS et des représentants CDF et CPS sur les challenges.**

- **Enduro carpes** : ASCE 57 du 29 au 31 mai à Moulins-les-Metz.

Référent pour le suivi du dossier : Serge NIMESGERN.

Représentants sur le challenge : sera désigné après le congrès (CDF) - C. NIVELON (CPS).

Inscriptions en ligne sur le site de la FNASCE jusqu'au 15/05/20. Les 2 premières aides ont été versées. Serge NIMESGERN nous informe qu'il y a huit équipes d'inscrites à ce jour.

- **Cyclisme** : ASCEE 87 du 5 au 7 juin à Panazol.

Référent pour le suivi du dossier : P. Le Crom

Représentants sur le challenge : sera désigné après le congrès (CDF) - P. Le Crom (CPS).

Inscriptions en ligne sur le site de la FNASCE depuis le 16 février. Date de clôture des inscriptions prévue le 31 mars 2020

- **Pétanque** : ASCE 16 du 28 au 30 août à Saint-Yriex.

Référent pour le suivi du dossier : P. Blanchart.

Représentants sur le challenge : sera désigné après le congrès (CDF) - P. Blanchart – V. Moufle (CPS).

La mise en ligne des inscriptions sur le site de la FNASCE est programmée pour le 16 mars 2020 avec une clôture prévue le 5 juin

- **Défi nature** : URASCE Auvergne du 4 au 6 septembre en Haute-Loire.

Référent pour le suivi du dossier : P. Bonnin.

Représentants sur le challenge : sera désigné après le congrès (CDF) - P. Bonnin (CPS).

C.Viallefond de l'ASCE 43 nous a adressé une version 2 du dossier d'organisation et du budget.

Au regard des informations étudiées plus particulièrement sur la partie règlement, quelques modifications doivent être apportées sur certains articles.

- **Bowling** : ASCEET 59 du 9 au 11 octobre à Villeneuve-d'Ascq.

Référent pour le suivi du dossier : JL Georgel.

Représentants sur le challenge : sera désigné après le congrès (CDF) - Daniel Hureau (CPS).

Jean-Luc Georgel a revu et présenté la dernière version du règlement au niveau du règlement de la partie « dispositions spécifiques ».

### **- Les candidatures pour les challenges 2021 et 2022**

Pour rappel, la CPS souhaite que le terme « lettre de candidature » soit utilisé et non pas « lettre d'intention ». A toutes lettres de candidature devra être joint une présentation sommaire du dossier d'organisation comme explicité au début du compte-rendu.

La FNASCE a reçue 5 lettres de candidatures et 1 challenge reporté de 2020 à 2021 :

- **Triathlon** (ASCE 11) – Date proposée : du 14 au 16 mai à Carcassonne.  
Accord de principe de la CPS - Dossier d'organisation et budget prévisionnel en attente.  
Patrick LE CROM et Jean-Luc GEORGEL seront les chargés de suivi du dossier du challenge.
- **Golf** (ASCE 73) : - Date proposée : du 28 au 30 mai – Bassin Chambérien.  
Accord de principe de la CPS - Dossier d'organisation et budget prévisionnel en attente.  
Olivier DOBIGNY et Odile BLANCHET seront les chargés de suivi du dossier du challenge.
- **Enduro carpes** (ASCE 37) à Marçon (Lac des Varennes).  
Nous sommes toujours en attente d'un retour de K. Bes et de la date définitive du challenge.  
Dossier d'organisation et budget prévisionnel en attente.  
Serge NIMESGERN et Christian NIVELON seront les chargés de suivi du dossier du challenge.
- **Karting** (ASCE 17) - Date proposée : Mois de septembre.  
Dossier d'organisation et budget prévisionnel en attente.  
Olivier DOBIGNY sera le chargé de suivi du dossier du challenge.
- **Arts martiaux** (ASCEET 59) – Nouvelle date non précisée – lieu Valenciennes.  
L'ASCEET 59 a souhaité reporter l'organisation de ce challenge en 2021.  
A réception du dossier et du budget actualisés puis validés, la convention sera envoyée pour signature. Une demande en sera faite par Patrick LE CROM à l'ASCEET 59.  
Olivier DOBIGNY sera le chargé de suivi du dossier du challenge.
- **Pétanque** (ASCE 40) – Lettre de candidature du 3 février 2020. Deux dates proposées au mois de septembre – du 10 au 12 ou du 17 au 19 sept.  
Dossier d'organisation et budget prévisionnel en attente.  
X sera le chargé de suivi du dossier du challenge.

### **- Manifestation phare 2021.**

P. Bonnin informe la CPS que l'implication de la CPS dans l'organisation de la manifestation phare sera attendue. Actuellement le CDF est à la recherche d'un site d'accueil.

**- Aide pour la nouvelle activité qi gong au sein de l'ASCE 89 :** Un accord de principe est donné pour le versement de 143 € sous réserve de recevoir la vision sport du compte d'exploitation de l'année n-1. Le versement de l'aide sera versée sur présentation de la facture.

**- Remise des trophées sur les challenges :** La CPS échange sur le sujet et notamment pour connaître le comportement à adopter quand une ASCE est absente pour la remise des trophées. La CPS décide de laisser le choix aux ASCE d'envoyer la récompense a posteriori.

**- Communication :** un article sera fait sur les trottinettes électriques et la stratégie nationale sports-santé 2019-2024. En avril, un article diffusera les ASCE les plus sportives en 2019.

### **- Dates et lieux des réunions de la CPS en 2020.**

- Jeudi 2 et vendredi 3 juillet à Rennes (35).
- Jeudi 8 et vendredi 9 octobre à Lille (59).
- Jeudi 17 et vendredi 18 décembre à La Défense (92) ou à Caen (14), Véronique Mouffle se renseigne, la CPS valide sa proposition pour la prochaine réunion.